

Zeitschrift:	Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement = Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire = Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio
Herausgeber:	geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und Landmanagement
Band:	107 (2009)
Heft:	2
Artikel:	Espace métropolitain lémanique
Autor:	Surchat Vial, Nicole
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-236589

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Espace métropolitain lémanique

Améliorer l'offre ferroviaire nord et sud Léman, créer une solidarité sur les besoins en logements et services, tabler sur la complémentarité, les atouts de chaque territoire pour mettre en exergue les projets clé de la Praille-St Julien, l'ouest lausannois, la qualité de l'offre touristique de Vevey-Montreux ou d'Évian, rebondir sur la notoriété de la Genève internationale, mettre en réseau les produits culturels (de la Fondation Gianadda au Palais Lumière d'Évian en passant par le mamco genevois ou le futur musée des Beaux Arts de Lausanne), se rendre en train de Cointrin à Chamonix: quelques pistes de coopérations que la métropole lémanique pourrait soutenir.

Verbesserung des Bahnangebotes nördlich und südlich des Genfersees, Solidarität für die Bedürfnisse des Wohnens und des Service public, Ausnutzung der Komplementarität und der Vorteile jeden Gebietes, um die Schlüsselprojekte hervorzuheben: la Praille-St Julien, den Westen von Lausanne, die Qualität des touristischen Angebotes von Vevey-Montreux oder Evian, die sprichwörtliche Internationalität von Genf, Vernetzung der kulturellen Anstrengungen (von der Fondation Gianadda über das Mamco von Genf oder das zukünftige Kunstmuseum Lausanne bis zum Palais des Lumières von Evian), Bahnhof von Cointrin nach Chamonix: dies sind einige Möglichkeiten der Zusammenarbeit, die die Genfer Metropole unterstützen könnte.

Migliorare l'offerta ferroviaria a nord e a sud del Lemano, creare solidarietà per il fabbisogno di alloggi e servizi, contare sulla complementarietà, sui vantaggi di ogni territorio per evidenziare i progetti chiave di Praille-St Julien, dell'ovest losannese, della qualità dell'offerta turistica di Vevey-Montreux o Évian, approfittare della fama di Ginevra, mettere in rete i prodotti culturali (dalla Fondazione Gianadda al Palais Lumière di Évian, passando dal mamco ginevrino o dal futuro museo delle Belle Arti di Losanna), andare in treno da Cointrin a Chamonix: ecco alcuni spunti di cooperazione che potrebbero essere sostenuti dalla metropoli del Lemano.

Les stratégies suggérées par le Projet de territoire Suisse pour l'espace lémanique

Les stratégies suggérées par le Projet de territoire Suisse pour l'espace lémanique: positionnement international, qualité de vie, raccordement au réseau de transports, pôles de développement métropolitains en suggérant leur mise en œuvre par une démarche de projet, prolongent directement les propositions émanant des projets d'agglomération.

Les questions qui lient cet espace, les avantages qui pourraient découler d'une collaboration à l'échelle lémanique portent sur quelques points clés qui s'inscrivent en prolongation des deux principaux projets d'agglomération (Lausanne-Morges et Genève Agglomération). Tabler sur la complémentarité des atouts de chaque territoire pour mettre en exergue les projets clé de l'ouest lausannois, la qualité de l'offre touristique de Vevey-Montreux ou d'Évian, rebondir sur la notoriété de la Genève internationale, mettre en réseau les produits culturels (de Gianadda au Palais Lumière d'Évian en passant par le mamco ou le futur musée des beaux arts de Lausanne) dans concurrence vision de marketing territorial, se

N. Surchat Vial

Le projet de territoire Suisse suggère des espaces de projets: trois aires métropolitaines dont l'espace lémanique, des espaces de réseaux de villes et l'espace alpin. Cette approche innovante consacre une hiérarchie d'espace à connecter, à contraria d'un saupoudrage du tout partout. L'espace lémanique, ou le réseau métropolitain du bassin, présente la particularité de fonder son lien sur la présence du lac et son unité géographique renforcée par un espace en cuvette cerclée par le Jura et les Alpes. Il s'agit également de l'un des espaces les plus dynamiques d'Europe en terme d'attractivité pour de nouvelles entreprises, et sa population ne cesse de croître.

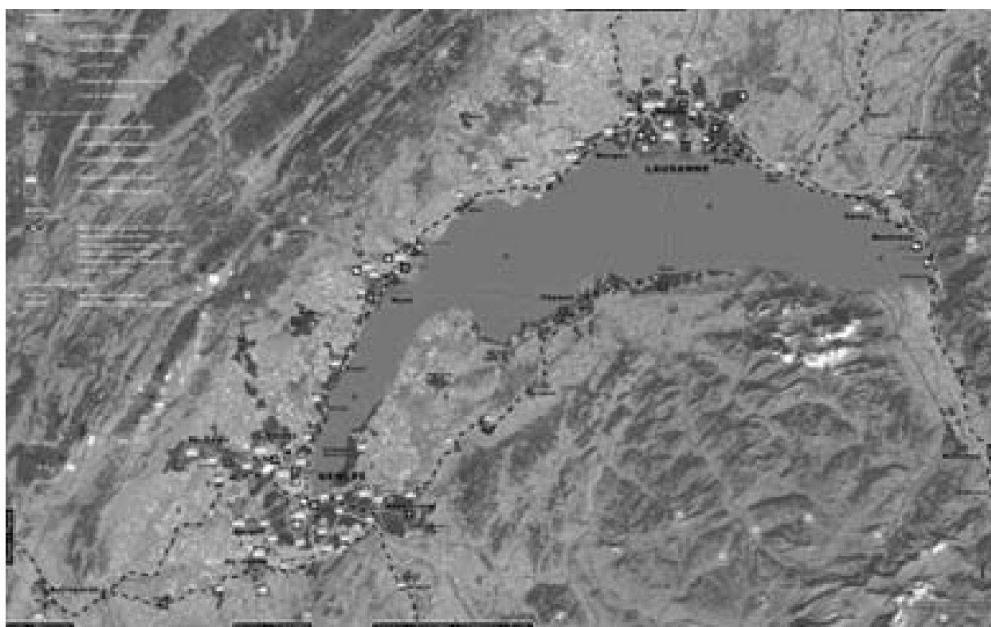


Fig. 1: Espace métropolitain lémanique, carte schématique de l'urbanisation.

rendre en train de Cointrin à Chamonix et dans les Alpes voisines, tels sont les quelques pistes de coopérations que le projet de territoire Suisse encourage à révéler.

Pour la question du transport ferroviaire, notamment l'amélioration de l'offre sur la rive nord (points de croisements supplémentaires permettant un train chaque 15' dans les gares du réseau de villes, voire à long terme une 4^{ème} voie intégrant la progression démographique annoncée). La desserte ferroviaire du sud Léman est également cruciale en particulier jusqu'à Évian (Annemasse–Évian). Aujourd'hui les mouvements pendulaires entre la Haute Savoie et Genève sont aussi nombreux que ceux de la Côte vaudoise.

La prolongation de cette voie au-delà d'Évian relève d'un autre type de déplacement: celui des marchandises et du tourisme. Enfin, connecter cet espace à l'échelle européenne et internationale est indispensable. Pour ce faire, l'amélioration des liaisons ferroviaires à destination du plateau suisse est importante mais son pendant vers Lyon, Paris et Milan sont tout aussi indispensables, sous risque de contournement des lignes de train à grande vitesse. L'aéroport de Cointrin est essentiel au fonctionnement de cette région et son rôle doit être reconnu et consolidé.

Pour la question des avantages géoéconomiques, un renforcement de la collaboration à l'échelle de la métropole lémanique permettrait certes de faire valoir sa spécificité économique attachée notamment à la Genève Internationale, financière, horlogère, aux Hautes Écoles, à Lausanne Olympique et sportive, à Chamonix lieu d'alpinisme à Évian aquatique. Le projet de territoire suisse relève parfaitement l'importance de cette stratégie à consolider.

A l'échelle du bassin de vie, la prise en compte des services à fournir à la population et aux entreprises qui s'y installent, apparaît comme tout aussi importante. Ainsi le besoin de logements, d'équipement

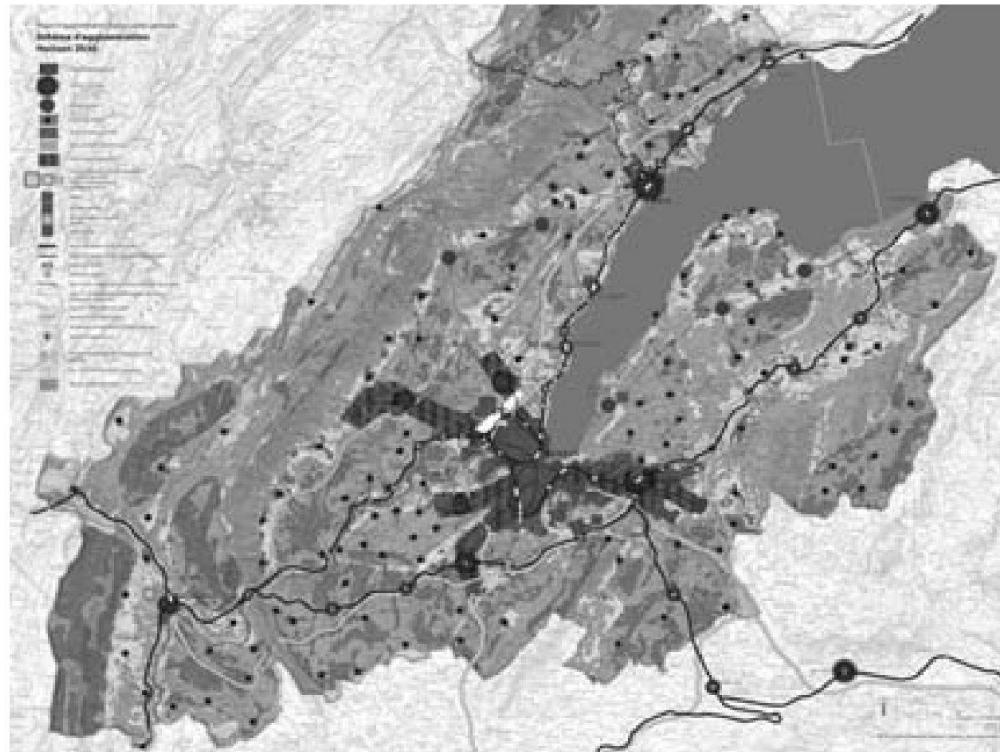


Fig. 2: Schéma d'agglomération horizon 2030; projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

ments culturels, sportifs, commerciaux, se fait ressentir comme déterminant dans la solidarité de cet espace.

Un lieu d'échange et de collaboration favorisant la responsabilisation des partenaires à cet égard serait le bienvenu. On pourrait certes opposer à cet argument le devoir des collectivités locales de préparer les conditions cadres permettant la construction de logements ou de telles infrastructures. La dynamique résultant d'une coopération métropolitaine serait de nature à en favoriser la concrétisation, chaque entité restant responsable de sa mise en oeuvre in fine.

La qualité de vie, la sécurité, les conditions fiscales et matérielles, l'excellent niveau d'équipement de ce territoire comptent parmi ses atouts. Reste à consolider ces fondements. Éviter que l'étalement urbain, hors les murs de Genève peinant à résoudre sa crise du logement, endommage inéluctablement les paysages de toute la région. Renforcer la desserte en transports publics sur les territoires français, favoriser des aménagements «durables» et de qualité permettant de posi-

tionner les pôles de développement économiques français sont autant d'actions concrètes sur lesquelles il serait souhaitable d'ouvrir une collaboration d'ores et déjà amorcée par les projets d'agglomération.

Projets clés

Le projet de territoire Suisse évoque quelques thématiques et Projets clés. Dresser à l'échelle nationale un inventaire de pôles de développement économique, mixtes (comprenant logements et services), raccordés à des transports publics performants, évitant le syndrome Amgen (société de Biotech américaine cherchant à planter 1500 emplois en pleine zone agricole fribourgeoise en 2004) représenterait un idéal d'urbaniste que l'économie de marché et les concurrences du fédéralisme pourraient peut-être tolérer dans une perspective économique qui tablerait sur l'importance des conditions cadres définies de manière préalable et pérenne. Dans ce sens, les sites de la Praille, de la Plaine de

l'Aire et St. Julien sont caractéristiques de cette dynamique transfrontalière en plein effervescence grâce à laquelle on se prépare à y accueillir plus de 28 000 emplois et près de 21 000 nouveaux logements. (cf. Projet d'Agglomération franco valdo genevois).

La clé du succès pour sa mise en œuvre se situe peut-être dans la prolongation de la politique fédérale des agglomérations: un appel à projet encourageant les «COPIL» (comités de pilotage) des agglomérations à se rencontrer pour accéder à des aides fédérales et françaises concrètes, dans les domaines de coopérations sou-

haités: transports ferroviaires, valorisation des paysages, politique du logement coordonnée, offre culturelle mise en réseau, marketing territorial,...? Quant à institutionnaliser de tels contrats de collaboration, tout porte à penser que le besoin de projets communs et concrets est plus porteur que toute coquille préalable.

Le projet de territoire Suisse constitue une contribution dynamique et des plus innovantes d'une administration fédérale qui tisse des liens entre les territoires et les encourage à coopérer au-delà des frontières administratives, au-delà des oppositions ville/campagne. On est face à la clé de

voûte de l'aménagement du territoire durable: l'intégration dans sa dimension la plus noble.

Nicole Surchat Vial
Service de l'Aménagement du Territoire
Canton de Genève
CH-1211 Genève 8
nicole.surchat-vial@etat.ge.ch



K&K
ELECTRONIC
PUBLISHING
AKTIENGESELLSCHAFT
CH-8902 URDORF
IN DER LUBERZEN 17
TELEFON 044 734 51 55
TELEFAX 044 777 17 86
ISDN 044 777 17 85
info@k-k-publishing.ch
www.k-k-publishing.ch

**GESTALTUNG?
KONZEPT?
BELICHTUNG?
DRUCK?**
WIR SETZEN IHRE IDEEN UND VORSTELLUNGEN IN GEDRUCKTES UM.